Image not found or type unknown

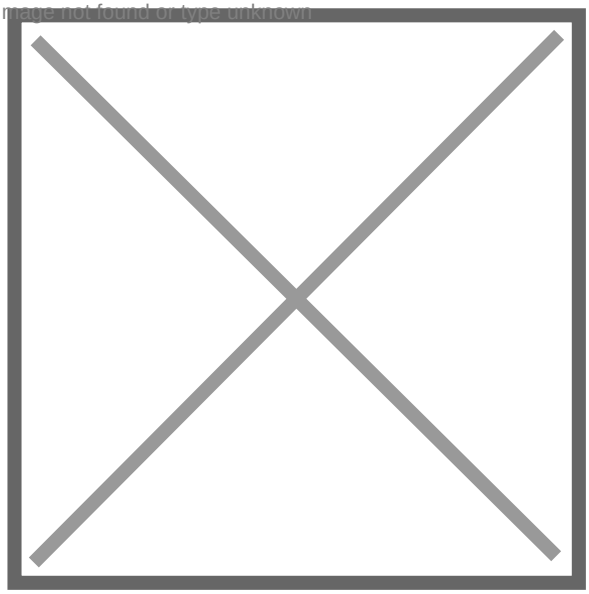

Location de vacances sur site allemand

Par **emma29**, le **26/04/2012** à **23:19**

Bonjour,
J"ai consulté un site de location d'appartement , que je ne savais pas être allemand.
J'ai cliqué jusqu'à réserver une date pour juillet.
J'ai reçu un mail de confirmation de réservation, 2 jours plus tard.
Puis 2 jours après une facture d'un acompte à régler.
2 jours après (soit une semaine après ma réservation sur internet) j'ai annulé ma réservation, en expliquant que mon employeur me refuse mes congés à cette date.
Depuis, je reçois des relances et des rappels de factures.
J'ai beau expliquer que je n'ai rien signé, ni expédié par écrit. La compagnie m'a répondu que la loi allemande accordait un délai de 15 de rétractation. Mais ils m'explique que cela ne s'applique pas aux réservations faites par internet.
Je reçois tous les jours des factures de relances. Et j'avoue ne plus savoir quoi faire.
Merci pour votre réponse.
Je reste à votre écoute pour vous expliciter plus en détail les échanges de mails.
Merci par avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés